



Apel de Notre Dame de Lourdes

Le 6 septembre 2018

Chers parents, chers membres de notre association,

La nouvelle année scolaire débute. Nos enfants viennent de prendre ou de reprendre leur place à Notre Dame de Lourdes. Notre association reprend également ses activités au service des familles, en liaison étroite avec la direction et la communauté éducative, pour le plus grand bien de l'éducation que nous voulons tous donner à nos enfants.

Aussi nous sommes heureux de vous inviter à participer à

**L'Assemblée générale annuelle de l'APEL NDL
Le mardi 18 septembre 2018 à 19h00
Dans les locaux de l'Etablissement**

La soirée se terminera vers 22h00 autour d'un buffet pour nous permettre de nous rencontrer et d'échanger.

Mais déjà, c'est quoi l'APEL ?

C'est l'association des parents d'élèves de NDL. Donc c'est vous, nous, TOUS les parents en sont membres.

L'APEL remplit plusieurs missions, et notamment :

- Faire le lien entre les familles et l'établissement
- Contribuer au financement de projets destinés à améliorer les conditions d'enseignement à NDL (projets pédagogiques, voyages scolaires, équipement, etc.)

Et cette AG, ça sert à quoi ?

Et bien, pour commencer, elle sert à vous expliquer comment l'argent collecté est utilisé.

Elle est aussi l'occasion de vous donner la parole ! Les volontaires du Conseil d'Administration ont préparé un budget et des projets, mais VOUS avez sans doute des convictions, des envies, des idées... et votre avis compte !

Enfin, elle sert à désigner les membres qui animeront l'année, élus ou cooptés. Et pourquoi pas vous ? Vous pouvez choisir la commission qui vous inspire le plus (fêtes, partage, liaison et familles, finance, communication) et venir rejoindre les rangs des parents qui s'engagent... pour les enfants de NDL. Chacun est libre de contribuer un peu, beaucoup, passionnément.

Vous trouverez ci-joint :

- l'ordre du jour de l'assemblée générale avec le programme de cette soirée
- le bulletin de participation aux activités de l'APEL
- un pouvoir que vous pourrez remplir et nous retourner pour vous faire représenter au cas où vous ne pourriez assister vous-même à la réunion.

Ces documents sont également téléchargeables sur notre site internet www.apel-ndl.com

L'Apel ne vit et n'est représentative que grâce à votre présence, à votre engagement et à votre action. Son souffle, son dynamisme et sa présence reposent sur vous. Nous vous attendons nombreux à cette Assemblée générale. Si vous êtes volontaire et disponible, rejoignez-nous au conseil d'administration, véritable moteur de notre association.

Nous comptons vraiment sur votre présence !

Cordialement,

Delphine Samb et Gaëlle Le Goff

Vices-Présidentes

et les membres du conseil d'administration de l'Apel Notre Dame de Lourdes



L'Apel de Notre Dame de Lourdes

ASSEMBLEE GENERALE

Le mardi 18 octobre 2018 à 19h00

dans les locaux de l'établissement au 16 rue Taclet, 75020 PARIS.

▪ **Accueil : 19 h 15 / 19 h 30**

Mot d'accueil de Madame Bazinet et Monsieur Bedel, chefs d'établissement et Mesdames Samb et Le Goff, Vices-Présidentes de l'Apel.

▪ **Partie statutaire : 19 h 30 / 20 h 00**

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Vote du quitus
4. Rapport d'orientation
5. Vote du budget 2018/2019
6. Election des membres au conseil d'administration de l'Apel

En fin de séance, les membres de l'Apel auront le plaisir de vous retrouver autour d'un buffet.

IMPORTANT :

Si vous ne pouvez assister vous-même à cette Assemblée Générale, vous pouvez vous y faire représenter par tout parent d'élève(s) de NDL qui sera présent à cette réunion, ou tout membre de l'actuel Conseil d'administration. Pour se faire, vous devrez compléter le pouvoir joint. La personne mandatée ne pourra détenir plus de deux pouvoirs de représentation au total.

Vous souhaitez rejoindre le conseil d'administration ?

Nous serons très heureux de vous accueillir dans l'équipe.

Pour pouvoir être élu(e), merci de nous adresser votre candidature en remplissant et nous retournant le bon ci-joint.

*Découpez la (les) parties de feuille qui vous intéresse(nt) et retournez-les avant le **mardi 18 septembre** dans la boîte aux lettres Apel, hall de l'établissement ou par mail à contact@apel-ndl.com*

Retrouvez les documents téléchargeables sur notre site internet www.apel-ndl.com



BULLETIN DE PARTICIPATION AUX ACTIVITES DE L'APEL 2018 – 2019

Vous êtes membre de l'Apel, et vous souhaitez participer à ses activités. Deux solutions s'offrent à vous :

- 1. Vous pouvez demander à rentrer au conseil d'administration en présentant votre candidature lors des élections qui auront lieu à l'assemblée générale le « date ».*
- 2. Vous pouvez demander à être membre coopté d'une commission, sans appartenir au Conseil d'administration.*

M. / Mme (nom, prénom) :

Téléphone : **Adresse email** :

Parent de (indiquer le nom et la classe de votre ou vos enfants) :

-
- 1) est candidat à un poste au conseil d'administration de l'Apel**
 - 2) souhaite être membre coopté d'une commission***

- Liaison enfants-familles
- Partage
- Fêtes
- Communication
- BDI (Bureau de documentation et d'information)

*cocher la (les) commissions qui vous intéressent

s



BULLETIN DE POUVOIR POUR LES VOTES DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU « date »

Si vous êtes membre de l'Apel et si vous ne pouvez être présent à l'assemblée générale, vous pouvez envoyer un pouvoir pour participer aux votes. ATTENTION, ce pouvoir doit être nominatif, libellé au nom d'un membre de l'Apel. Il n'y a qu'un seul pouvoir par famille. Aucune personne ne peut être titulaire de plus de deux pouvoirs.

Je soussigné (nom, prénom(s), domicile)

.....

adhérent de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) de Notre Dame de Lourdes dont le siège est au 16 rue Taclet, 75020 PARIS donne, par les présentes, pouvoir à M/Mme....., demeurant à..... pour me représenter à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra à..... le....., à..... heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant : (*reproduire l'ordre du jour*).

En conséquence, prendre part à toutes discussions et délibérations, prendre connaissance de tous documents, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

Fait à....., le.....

(Signature précédée de la mention « Bon pour pouvoir ».)